



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E79488

VALABLE JUSQU'AU 07/11/2026

ÉDITÉ LE 05/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2008

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/07/2020

Capital : 7 080

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 504 097 114

Siret : 504 097 114 00095

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5417839-001

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 0310016280

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 0310016280

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : PPO

Sigle : P.P.O.
99 RUE DU MOULIN DES LANDES
44980 STE LUCE SUR LOIRE

Téléphone : 02 51 13 90 31

Fax :

Portable : 06 66 82 75 24

Site Internet :

E-mail : bertille.desmars@ppf.fr

Responsabilité légale :

ATHOME (909 782 948) / MENDES JEAN-PIERRE DIRECTEUR TECHNIQUE

Effectif moyen : 79 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2023
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/12/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/12/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	11/12/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	08/11/2023
o Isolation des combles perdus	11/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.